

**COMMUNICATION**communication@rhne.ch  
tél. 032 713 30 44**COMMUNICATION AUX MEDIAS**

## Le RHNe prend des mesures pour faire face à la péjoration de sa situation financière

***La pandémie et l'afflux de patient-e-s en attente de placement médico-social ont imposé une augmentation des effectifs, avec des recettes non corrélées aux charges. La réduction de la masse salariale à hauteur de 10 millions de francs sur deux ans permettra de tendre vers l'équilibre financier indispensable pour investir et réaliser la stratégie à l'horizon 2030.***

Comme tous les hôpitaux suisses, le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) est confronté à une situation de crise depuis février 2020, avec un flux variable mais continu de cas de Covid-19. La tension sur le dispositif a été aggravée par une forte croissance des entrées de patient-e-s par les urgences et un nombre conséquent de patient-e-s en attente de placement, qui utilisent des lits aigus alors qu'ils n'ont plus besoin de soins hospitaliers. Les différents sites de l'institution accueillent entre 360 et 410 patient-e-s depuis le début de l'année, contre 330 en moyenne avant la pandémie.

Cette hausse de 10 à 20% du nombre de cas stationnaires met le dispositif hospitalier à rude épreuve, nécessitant d'engager du personnel supplémentaire, sans que les recettes ne soient corrélées aux charges. Un-e patient-e en attente de placement est financé-e selon un tarif d'EMS alors que l'hôpital doit assumer des coûts beaucoup plus élevés. Ce déséquilibre a fortement péjoré la situation financière du RHNe. Selon les projections réalisées fin août, le déficit de l'exercice 2022 devrait dépasser les 15 millions de francs, alors que le budget prévoyait une perte de 5,9 millions.

Dans ce contexte difficile, le Collège des directions a pris des mesures à court terme fin septembre pour se rapprocher le plus possible de la cible budgétaire. Un objectif complémentaire à moyen terme a été fixé par le Conseil d'administration : absorber d'ici fin 2024 le déficit structurel de 10 millions de francs, ce qui représente 2,5% du chiffre d'affaire du RHNe. Cela passe par une maîtrise stricte des effectifs afin d'atteindre la dotation minimale requise pour permettre à l'hôpital cantonal d'assurer ses missions de santé publique.

En parallèle, le Collège des directions a donné un mandat à la société de conseil PwC avec l'objectif de définir des pistes d'amélioration en matière d'efficacité opérationnelle, sur la base de comparaisons avec d'autres hôpitaux suisses. Après une phase d'analyse, les premières mesures seront implémentées durant le premier semestre 2023.

Le retour à l'équilibre financier, qui a prévalu entre 2018 et 2020, est indispensable pour permettre au RHNe de réaliser sa stratégie 2030, initiée par le Conseil d'administration en 2021. Son contenu, qui doit encore être validé par le Conseil d'Etat, comprend la stratégie institutionnelle, la stratégie clinique et le plan directeur immobilier, encore en travail, qui définira les contours de l'organisation spatiale future du RHNe. Une communication à ce propos sera réalisée dans le courant de l'année prochaine.

Le président du Conseil d'administration Pierre-François Cuénoud reconnaît la difficulté de devoir économiser après presque trois années de crise : « Il faut retrouver une situation financière saine pour garantir la pérennité de l'hôpital public. Pour atteindre cet objectif, certaines mesures contraignantes sont nécessaires. Tous les départs ne seront pas remplacés, mais il n'y aura pas de licenciement. Je remercie chaleureusement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leurs efforts quotidiens durant cette période compliquée. »

Neuchâtel, le 30 novembre 2022

***Pierre-François Cuénoud, président du Conseil d'administration, répond à vos questions au 032 713 30 44***